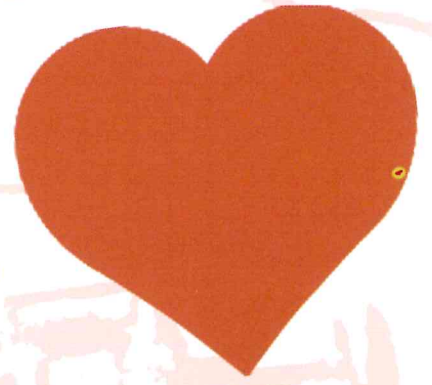


Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°60 Avril 2021



**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, AIDE À LA
RÉFECTION DES FAÇADES, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,
JEUNESSE... PORTRAIT : MARGOT AICARDI**



www.cuges-les-pins.fr



SOMMAIRE

- 2-3 **HOMMAGE À JEAN-LUC**
- 4 **VIE MUNICIPALE**
- 5 **TRAVAUX**
- 6-7 **DOSSIER RÉFECTION FAÇADES**
- 8-9 **DOSSIER ROB 2021**
- 10 **LE DÉPARTEMENT TRAVAUX DFCI**
- 11 **LE CMJ**
- 12 **CULTURE**
- 13 **ENVIRONNEMENT**
- 14 **TRIBUNE LIBRE PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE**
- 15 **PORTRAIT MARGOT AICARDI**



Avec le comité de jumelage à Chiusa di Pesio



Distribution de masques pendant le confinement



Jean-Luc nous a quittés, il emporte avec lui une partie de la vitalité de notre équipe municipale et une part des projets que nous avons construits ensemble pour faire briller l'Avenir de Cuges. Jean-Luc avait, en peu de temps, su prendre sa place à travers

les actions qu'il avait courageusement menées, notamment pendant le premier confinement, en se mettant spontanément au service de la population. Il avait volontairement assuré la distribution des colis postaux, des denrées alimentaires, des masques alors que la Covid-19 frappait déjà notre commune. Oui la vie de Jean-Luc a été marquée par cette force de l'engagement et du volontariat : auprès des scouts notamment, qu'il a accompagnés pendant près de 20 ans à Lyon.



JEAN-LUC, CONSEILLER MUNICIPAL

Venu s'établir à Cuges avec sa famille il avait su relever ce nouveau challenge en créant son entreprise, en s'engageant comme commissaire de course au circuit Paul Ricard, en intégrant le Comité Communal de Feux de Forêt puis la nouvelle équipe municipale. Il avait cette capacité et cette volonté de s'intégrer à la vie du

village et de se mettre au service de ses habitants.

« Ta mission au sein du CCFF tu l'avais prise à cœur en insistant pour permettre d'acheter un nouveau véhicule ; cette demande aboutira, je te le promets. Ton envie de t'impliquer auprès des associations nous aurait certainement permis d'avancer là aussi de la meilleure façon. Oui, tu étais animé de cette belle envie de servir, celle du don de soi et de l'intérêt général. Celle de mettre à profit tes expériences multiples au service de l'humain, cette expérience que tu qualifiais toi-même de « multiple et multitâche ». Notre histoire a été belle et malheureusement trop courte. Adieu l'ami, tu emportes avec toi, le souvenir de nos bons moments passés ensemble à construire l'avenir de Cuges, moments pour lesquels je veux te remercier et te rendre cet hommage. Nos actions se poursuivront avec celle de ta mémoire que nous ne trahirons pas. Toutes nos pensées sont aujourd'hui tournées vers Murielle ton épouse et tes deux enfants à qui nous souhaitons le courage nécessaire pour poursuivre le chemin de la vie sans toi... »



Photo de groupe avec ses colistiers



Membre du CCFF

Bernard Destrost

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

VIE MUNICIPALE



LA MAIRIE VOUS INFORME

INFO PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

PORTAIL FAMILLE

Les changements concernant les dates d'inscription au restaurant scolaire, périscolaire, centre de loisirs ainsi que tous les paiements doivent se faire via le **portail** (toujours avant le 19 de chaque mois pour le mois suivant).

Les inscriptions au centre de loisirs les mercredis doivent être communiquées **avant le 19 du mois** pour le mois suivant et seront enregistrées par le service enfance en fonction du nombre de places disponibles. **Attention les annulations des mercredis en cours de mois seront facturées.**

Pour les parents qui ne l'ont pas encore effectué, merci de transmettre au service enfance **l'attestation de quotient familial CAF 2021** afin de mettre à jour les dossiers pour la facturation.

ATTENTION FOURRIÈRE



La commune a renouvelé son **contrat de service de fourrière des animaux errants** sur le territoire communal avec le chenil des Lavandes de Carnoux.

Tous chiens en état d'errance et de divagation et chats identifiés dont les propriétaires ne se manifestent pas sont pris en charge par ce chenil.

Vous pouvez les contacter 24h/24h, 7j/7j au **04 42 73 56 40**.

LA LIGNE 11 AU GAZ NATUREL



Une raison de plus pour prendre le bus !
Rester au gaz naturel, c'est plus écologique, plus silencieux, plus sain.

Depuis le 8 mars 2021, onze autocars neufs fonctionnant au **Gaz naturel** sont mis en service sur l'ensemble des lignes interurbaines du réseau des lignes de l'Agglo pour la desserte des communes de La Bouilladisse, La Destrousse, Saint-Zacharie, Auriol, Cuges-les-Pins, Gémenos et Aubagne. La ligne 11 qui dessert Cuges est concernée par ce changement.

Par cet investissement, FAÇONÉO soutient la dynamique engagée par la Métropole qui consiste à ce que **la totalité de sa flotte consacrée à l'exploitation des transports publics sur son territoire soit constituée de véhicules à faibles émissions.**

La Métropole, en faisant le choix de faire de la transition énergétique l'une de ses priorités en matière de transport et en développant les **mobilités décarbonées, contribue à améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants** de son territoire.

Plus écologiques, plus silencieux et plus sain, ces **11 autocars GNV** de type Crossway de la marque IVECO proposent également une qualité de voyage supérieure et un meilleur confort. À bord, chaque véhicule est équipé de prises USB pour recharger les outils numériques [mobiles, tablettes...] et dans les prochaines semaines de caméras de vidéoprotection.



INFO TRAFIC

Navette spéciale Cuges les Pins <-> Gémenos

À partir du vendredi 26 février 2021,
Une navette est mise en place tous les vendredis matins entre Cuges Les Pins et Gémenos.
Cette navette propose 55 places assises.

Départ arrêt Cuges Mairie : 09h10
-> direction : arrêt Gémenos centre-ville

Retour arrêt Gémenos centre-ville : 11h00
-> direction : arrêt Cuges Mairie

Contactez-nous au
04 42 03 24 25 et sur



lignes-agglo.fr

TRAVAUX



UN POINT SUR LES TRAVAUX

ÉCLAIRAGE ÉCOLE SIMONE VEIL

L'éclairage aux abords de l'école **Simone Veil** faisait partie du marché de travaux de l'école et vient de se terminer avec la mise en lumière du cheminement piétonnier qui longe la cour. Ce dernier a été retardé suite à des incidents avec Enedis.



PANNEAUX DE SIGNALISATION

Une campagne de **réfection des panneaux signalétiques** est en cours sur la commune. Un **panneau interdiction de stationner** a été implanté dans la montée du jardin de la ville. Il est là pour rappeler qu'il est interdit de se garer dans cette voie et notamment pour ne pas gêner l'accès aux services de secours.



BORNE RECHARGE ÉLECTRIQUE



Parmi ses compétences en matière de mobilité, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure **l'aménagement d'infrastructures de transports**. Dans ce cadre, elle enrichit son réseau de transports La Métropole Mobilité en déployant sur son territoire **des bornes de recharge pour les véhicules électriques**. Une de ces bornes a été installée sur le parking des Tapanie et sera en fonction d'ici deux semaines.

ATTENTION PIÉTONS !

Un **passage piéton** a été réalisé par les services techniques à l'école maternelle afin de sécuriser la traversée de cette voie.



RALENTISSEURS

Deux ralentisseurs ont été rehaussés au chemin de la Pierre Blanche afin de ralentir la circulation sur cette voie.

TRAVAUX ORANGE



Le fournisseur Orange a dû ouvrir à deux reprises le parvis de la mairie pour effectuer **des travaux suite à des problèmes techniques** et également pour **le passage de la fibre**. Cela a engendré des travaux devant la mairie durant quelques jours.

VOIE RÉSERVÉE AUX POMPIERS



L'**accès aux services de secours** au Hameau du Barri a été repeint pour une meilleure visibilité du marquage au sol où il est interdit de stationner. **Merci de respecter cette voie réservée aux pompiers.**

MIROIRS INTERSECTION

Les automobilistes pourront désormais sortir en toute sécurité de certaines intersections de la commune grâce à **l'installation de miroirs** par les services techniques.



LA COMMUNE DE CUGES LES PINS ET LE DÉPARTEMENT AIDENT LES PROPRIÉTAIRES À FINANCER LA RÉFECTION DES FAÇADES DE LEUR IMMEUBLE À HAUTEUR DE 70% DU MONTANT DES TRAVAUX



Depuis le 1er janvier 2019, le Département propose une nouvelle aide aux communes pour la mise en valeur des centres anciens et des paysages de Provence. Ainsi les communes qui décident d'accorder une subvention à leurs habitants pour la rénovation de leurs façades peuvent **bénéficier d'une subvention de 70% du montant de l'aide accordée.**

Cette aide doit s'inscrire dans un cadre réglementaire départemental défini avec le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13).**

Les objectifs de ce dispositif sont notamment :

- **D'inciter à un ravalement raisonné,** respectueux des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti de la commune et ainsi de contribuer à la pérennisation du bâti,
- **De préserver et développer** les savoir-faire des artisans en matière de techniques de restauration dites traditionnelles,
- **De faciliter et d'encourager** la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans l'ancien.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune adressera au Préfet un périmètre urbain qui permettra aux propriétaires de bénéficier de l'aide communale et départementale :

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, la commune doit préalablement définir un périmètre d'intervention pertinent compte tenu de sa configuration et de ses enjeux touristiques et patrimoniaux. La possibilité est offerte aux communes d'identifier au sein de ce périmètre

des axes d'intervention prioritaires liés notamment à des programmes de travaux communaux ou à des opérations de rénovation urbaine.



MARIE LAURE ANTONUCCI CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'HABITAT ET AU LOGEMENT



« Je suis arrivée à Cuges en 2011 ; j'ai eu le coup de cœur pour ce village mais j'ai toujours pensé que son centre et sa rue

principale en particulier, manquaient de gaieté ; c'est pourquoi, après avoir eu en charge le handicap lors du mandat précédent auprès de Bernard Destrost, j'ai souhaité, dans ce mandat, m'engager dans des actions en faveur de l'habitat. Aujourd'hui, le Département 13 met à disposition des subventions exceptionnelles et la

mairie souhaite adhérer à ce dispositif pour valoriser son centre historique. Je souhaite m'engager personnellement dans l'accompagnement de chaque propriétaire et être à leurs côtés pour leur permettre d'optimiser leur projet de rénovation de façades. Je pense que cette opération mettra en valeur notre village historique auquel nous souhaitons redonner son caractère provençal, cela renforcera également son attractivité. Les conseils du CAUE avec lequel j'ai travaillé, seront précieux pour mener à bien notre projet mais pour cela, chacun devra y mettre du sien, les propriétaires, la mairie et le département... C'est un beau challenge qui sera profitable à tous : Aux Cugeois, aux propriétaires et donc directement aux commerces et à la vie du village, je compte sur vous ! »



QUESTIONS - RÉPONSES :

L'opération façades s'étend-elle à toute la commune ?

Non, pour le moment, la commune a retenu un périmètre limité à la rue centrale (RN8), ce périmètre doit être accepté par le Préfet, il sera progressivement étendu à d'autres rues.

La subvention octroyée par la mairie est-elle cumulable avec d'autres dispositifs ?

Oui les propriétaires pourront bénéficier des dispositifs de droit commun (Anah, Caisse de retraite, Fondation du patrimoine, éco prêts à taux zéro, dispositif éco rénov du CD13) sans toutefois dépasser le montant définitif des travaux et études.

Chaque propriétaire aura-t-il obligation de recourir aux subventions du département et de la commune ?

Non chaque propriétaire sera libre de passer par le dispositif communal, il pourra faire le choix de financer seul cette opération. Nous l'incitons toutefois à recourir à l'aide de la commune afin de respecter une unité architecturale mais aussi de profiter des conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) et de l'accompagnement administratif de la mairie.

Les propriétaires auront-ils l'obligation de refaire la façade de leur immeuble ?

Oui, la commune de Cuges les Pins entend s'appuyer sur les dispositions de l'article L132-1 du code de la construction et de l'habitation pour demander aux propriétaires de maintenir en bon état de propreté les façades de leurs immeubles et d'assurer la rénovation et l'entretien tous les dix ans.

En contrepartie, la commune prendra en charge 70% du coût de la rénovation des façades.

Les propriétaires auront-ils la liberté de choisir les couleurs des façades ?

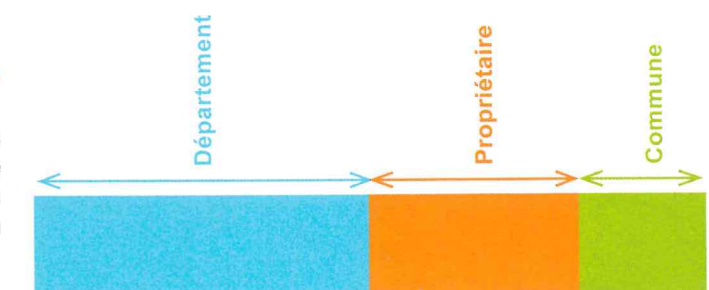
Oui et non car le projet s'inscrit dans une démarche architecturale et un projet de rénovation global encadrés par le CAUE. Une palette de couleurs sera présentée au propriétaire et le projet devra passer devant une commission qui le validera.

Exemple :

Un immeuble situé dans le périmètre urbain défini par la commune, a une façade de 50 m².

Le coût des travaux de rénovation s'élève à : $200\text{€} \times 50\text{m}^2 = 10\ 000\text{€}$. La commune finance 70% de ce montant soit 7 000€. La commune reçoit du département 70% de ce montant soit 4900€.

Coût réel des travaux pour le propriétaire = 3000€ auxquels pourront s'ajouter les aides de droit commun.





RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021



« Cela fait maintenant 7 ans que Monsieur le maire m'a confié la lourde tâche de gestion des finances de la commune. Si les années 2014 à 2018 ont été très difficiles, progressivement, je peux dire que nous arrivons à voir le bout du tunnel. Bien sûr cela n'a été possible qu'au prix de nombreux efforts de gestion et de recherches d'économies. La commune avait pris énormément de retard dans ses infrastructures, je pense aux bâtiments communaux, à l'éclairage public et aussi à la voirie. Nous avons réalisé près de 9 millions d'euros d'investissements lors du dernier mandat et allons poursuivre notre politique d'investissements pour les cinq années à venir. Beaucoup de choses restent encore à faire, j'en suis consciente, principalement en termes de voirie et nous le ferons progressivement avec le soutien du Conseil départemental qui a beaucoup aidé notre commune et je l'en remercie. Nos futures ambitions vont s'orienter vers la jeunesse avec très rapidement la construction d'un city-stade et des aires de jeux pour les plus jeunes. Nous avons également certaines ambitions et projets pour préserver l'environnement avec la labellisation « Territoire durable » portée par Bernard Destrost au Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. La pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Simone Veil correspond à cette démarche. L'embellissement du village sera également un objectif fort et débutera avec « l'opération façades » que nous mettons en place, là encore avec le soutien du département, en aidant financièrement les propriétaires à refaire leurs façades. La stratégie financière de la commune s'oriente peu à peu vers une gestion de ville devant s'adapter à l'accroissement de sa population et donc aux besoins d'infrastructures nouvelles. Les projets ne manquent pas et c'est à nous de relever ce formidable défi pour faire de Cuges-les-Pins une ville attractive... »

FRANCE LEROY, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES ET L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

« Cela fait maintenant 7 ans que Monsieur le maire m'a confié la lourde tâche de gestion des finances de la commune. Si les années 2014 à 2018 ont été très difficiles, progressivement, je peux dire que nous arrivons à voir le bout du tunnel. Bien sûr cela n'a été possible qu'au prix de nombreux efforts de gestion et de recherches d'économies. La commune avait pris énormément de retard dans ses infrastructures, je pense aux bâtiments communaux, à l'éclairage public et aussi à la voirie. Nous avons réalisé près de 9 millions d'euros d'investissements lors du dernier mandat et allons poursuivre notre politique d'investissements pour les cinq années à venir. Beaucoup de choses restent encore à faire, j'en suis consciente, principalement en termes de voirie et nous le ferons progressivement avec le soutien du Conseil départemental qui a beaucoup aidé notre commune et je l'en remercie. Nos futures ambitions vont s'orienter vers la jeunesse avec très rapidement la construction d'un city-stade et des aires de jeux pour les plus jeunes. Nous avons également certaines ambitions et projets pour préserver l'environnement avec la labellisation « Territoire durable » portée par Bernard Destrost au Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. La pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Simone Veil correspond à cette démarche. L'embellissement du village sera également un objectif fort et débutera avec « l'opération façades » que nous mettons en place, là encore avec le soutien du département, en aidant financièrement les propriétaires à refaire leurs façades. La stratégie financière de la commune s'oriente peu à peu vers une gestion de ville devant s'adapter à l'accroissement de sa population et donc aux besoins d'infrastructures nouvelles. Les projets ne manquent pas et c'est à nous de relever ce formidable défi pour faire de Cuges-les-Pins une ville attractive... »

Bilan de l'année 2020 :

Les données budgétaires ont été fortement bouleversées par la crise liée à la Covid-19 et ses répercussions notamment en termes de baisses de recettes. La commune a en effet perdu près de 170 000€ de produits des services et des domaines ainsi que près de 60 000€ de droits de mutation. De ce fait de

nombreux efforts de gestion ont dû être réalisés par les services notamment sur les charges à caractère général afin de compenser les dépenses imprévues et des aléas liés à la crise. Les dépenses de personnel ont représenté 60,85% des dépenses réelles de fonctionnement en 2020 ce qui reste un taux élevé en comparatif des communes de même strate.

Globalement, la section de fonctionnement dégage ainsi un excédent de plus de 456 000 € qui est un résultat satisfaisant, compte tenu des circonstances ; ceci permettra d'équilibrer la section d'investissement du budget de la commune sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter la fiscalité pour la cinquième année consécutive.

LES RÉALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DE CETTE ANNÉE ONT ÉTÉ :

- Travaux d'investissements à l'école Simone Veil : 950K€
- Programme de voirie a été finalisé (réfection de la place Stanislas Fabre, du Boulevard Chanoine Bonifay et des parkings des Tapanie et Léonard Blanc) : 945K€
- Travaux de sécurisation des écoles : 31K€
- Travaux de rénovation de l'éclairage public : 130K€
- Acquisition de mallettes « classes mobiles » dans les écoles et tableau blanc interactif : 24K€
- Achat de matériel pour la médiathèque et le Fablab
- Renouvellement de matériel informatique
- Acquisition et installation de mobilier urbain.
- Changements de logiciel urbanisme pour le rendre compatible avec la dématérialisation.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

QUELS SERONT LES INVESTISSEMENTS EN 2021 ?

Le montant de dépenses d'équipement ciblé pour le budget primitif 2021 sera de près de 1,5M€ la commune s'orientant ainsi vers un budget de transition.

Les réalisations les plus importantes de cette année 2021 seront les suivantes :

- Pose de panneaux photovoltaïques du groupe scolaire Simone Veil,
- Travaux de réfection de la voirie communale : rue de l'horloge et rue du Docteur Gastinel.
- Poursuite des travaux d'accessibilité portant sur les bâtiments publics : Chapelle des Pénitents, médiathèque, buvette du boudrome, tennis, stade et école maternelle,
- Renforcement de la sécurité dans les écoles,
- Réfection du parvis de la salle des mariages,
- Travaux de sécurisation de la crèche municipale,
- Création d'un city stade.
- Opération façades (cf p. 6-7)
- Poursuite de l'équipement des services : mobilier adapté, informatique, logiciels...
- Modernisation de l'éclairage public.



LA PROSPECTIVE 2020-2026



La période 2020-2026 inscrira l'ambition et la volonté de la commune d'atteindre les objectifs fixés par le programme électoral de l'équipe municipale, celui-ci devant être le principal fil conducteur.

La commune poursuivra son programme d'investissement de réhabilitation

de la voirie et d'embellissement du village (opération façades). La priorité sera donnée aux investissements et aux actions en faveur de la jeunesse (city stade, jeux d'enfants, augmentation de la capacité d'accueil de l'école maternelle...), des économies d'énergie et de l'environnement, ainsi qu'au programme d'accessibilité des bâtiments publics.

EN FONCTIONNEMENT

Les hypothèses retenues tablent sur :

- Une évolution des bases fiscales estimées à 2% par an
- Une évolution des concours de l'État de 1% par an
- Une baisse des charges à caractère général de -0,5% par an
- Une baisse des charges de personnel de -0,5% par an compte tenu des départs à la retraite
- Une évolution des charges à caractère général de 1% par an

Cette gestion devrait permettre d'aboutir sur la période à une amélioration de l'épargne brute et à une capacité de désendettement de la commune < à 10 ans.

EN INVESTISSEMENT

Outre les reports d'excédents de fonctionnement, la commune envisage raisonnablement 1 200 000€ d'emprunts sur la période 2021-2026

À cela s'ajoute :

- Le produit des subventions calculées à hauteur de 40% avec l'aide du département
- Les retours du Fonds de compensation de la TVA (Financement par l'État des investissements réalisés en n-2)
- Le produit de la taxe d'aménagement
- Le produit de cession d'un immeuble à hauteur de 1M d'euros (cession de l'école Chouquet)

Cette hypothèse permettra de garantir sur la période des 5 ans à venir une politique d'investissements de près de 9 400 000 € avec un minima d'emprunts, sans augmentation de la fiscalité locale.

DÉPARTEMENT



TRAVAUX SUR LES DFCI  DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

En concertation avec la municipalité de Cuges et le service forêt du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, les **Forestiers sapeurs** du Conseil départemental 13 ont réalisé des travaux sur les pistes DFCI.

Afin de rendre accessibles ces pistes sur le versant Sud de la commune notamment pour les services de secours, la réfection complète de la piste a été faite. Ce travail s'est réalisé en trois étapes : tout d'abord **le travail du sol par retournement** des roches et pierres

sur la piste, puis le broyage de celles-ci et enfin le compactage de la piste avec les résidus du broyage. La prochaine étape consistera à la mise en sécurité des abords de la piste par un débroussaillage.

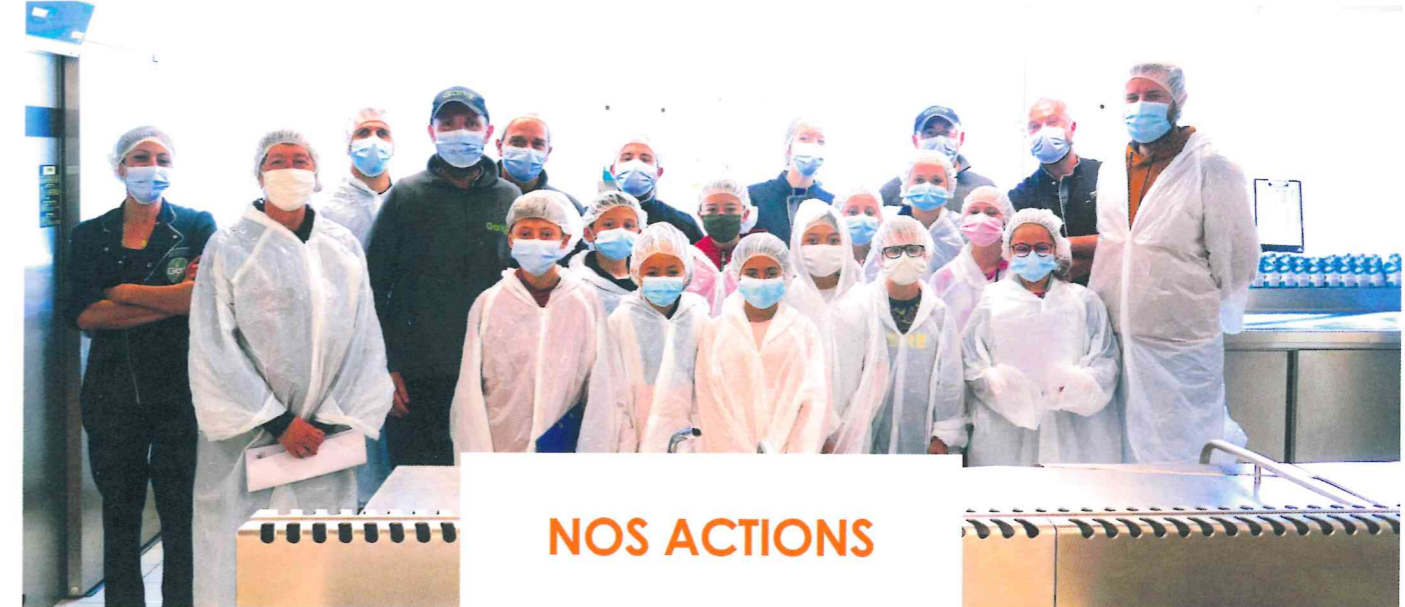
Cette mise en sécurité a déjà été effectuée sur le versant nord de la commune, toujours par les **Forestiers sapeurs**. La piste est maintenant totalement accessible et facilite ainsi l'accès aux services de secours.

Rappel sur la réglementation de l'accès aux massifs concernant les véhicules à moteur.

L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules à moteur (sauf propriétaires forestiers) sont interdits toute l'année.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



NOS ACTIONS

En mars, les Conseillers Municipaux Juniors ont demandé à visiter la cuisine centrale ainsi que le satellite de l'école Simone Veil. Ce mois-ci, ils vous en parlent..

REPAS « FAITS MAISON » EN LIAISON FROIDE

Les repas sont préparés et cuisinés la veille. Tous les plats sont « faits maison », tout est préparé sur place, refroidi en moins de 2h à 3 degrés en **cellule de refroidissement** puis conservé à 3 degrés aussi. Le lendemain, ils sont amenés dans le **satellite** où ils sont entreposés dans des réfrigérateurs toujours à 3 degrés. Entre 30 et 45 minutes avant le premier service, ils sont mis au four. Les plats doivent être servis à une température d'au moins 63 degrés. En dessous de 63 degrés, ils ne peuvent pas être servis. J'ai beaucoup apprécié ce temps de visite où j'ai appris plein de choses. Je ne verrai plus les repas à la cantine de la même façon.

Romane



La visite de la cuisine centrale m'a permis d'apprendre plein de choses : où on cuisinait, qui préparait à manger, ... On a vu plusieurs frigos à différentes températures et appris pourquoi ils nettoient constamment les cuisines ainsi que tous les autres endroits. Nous avons ensuite rencontré la **diététicienne** qui nous a expliqué comment elle choisissait les menus. On a aussi visité le **satellite**, bien évidemment toujours avec nos tenues vestimentaires obligatoires.

Clara



LE FONCTIONNEMENT « MARCHÉ EN AVANT »

À la cuisine de la cantine, les produits arrivent dans la **zone de livraison**. Il y a plein de **chambres froides** à différentes températures pour conserver les différents aliments. Puis, dans une autre pièce, le personnel les lave et les épluche. Ensuite, dans la cuisine, les cuisiniers préparent les plats et les font cuire à la bonne température. Le lendemain, ils sont livrés au **satellite** pour être réchauffés au moment de manger. Tous les jours, ils préparent à manger pour 1600 personnes. C'est beaucoup. Nous allons mettre en place un sondage auprès des élèves pour qu'ils choisissent un menu au mois de mai et un au mois de juin.

Théo

J'ai été étonné que la cuisine prépare 1600 repas par jour. Ça fait beaucoup. J'ai aimé entrer dans la chambre froide, c'était rigolo. Avoir mis une charlotte une blouse et des protections aux chaussures m'a plu. J'ai aimé découvrir les métiers

de la cuisine même si je n'aimerais pas y travailler. La diététicienne nous a confirmé qu'il y aurait un menu par mois choisi par les enfants.

Jules

J'ai beaucoup aimé la visite du **satellite** et de la cuisine. J'ai appris beaucoup de choses. Pendant que nous visitons, nous devons porter une tenue spéciale « **le kit vestimentaire visiteur pour l'hygiène et la sécurité alimentaire** » constituée d'une charlotte, d'une blouse et de sur-chaussures. Mon moment préféré était quand nous avons posé des questions à la **diététicienne** et au **chef cuisinier**.

Loéva

Le 10 mars 2021, le CMJ a visité la **cuisine centrale** et le **satellite**. Nous avons commencé par la **zone de livraison** où nous avons mis une charlotte sur la tête, une blouse et des sur-chaussures. Après nous sommes allés dans les différentes **chambres froides**. La première pour les légumes et les fruits (entre 5 et 8 degrés), la deuxième pour les viandes et yaourts (3 degrés) et la dernière pour les produits surgelés (-18 degrés). Puis nous sommes allés dans une salle où il y avait du gâteau que nous avons mangé. Nous avons gardé les protections pour **l'hygiène**. Nous avons joué aux devinettes : 9 personnes travaillent pour une société qui s'appelle Garig. Elles font la cuisine pour les 2 écoles, la crèche, les personnes âgées de Cuges-les-Pins mais aussi pour des établissements d'autres villes.

Sheryne

MÉDIATHÈQUE

L'Égypte antique

EXPO DU 30/03 AU 28/04
À LA MÉDIATHÈQUE
VERNISSAGE LE 3 AVRIL À 11H

CONFÉRENCE INTERACTIVE SAMEDIS 3 ET 24 AVRIL À 14H
AVEC DIDIER BONACCORSI - ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION AU 04.42.73.39.55

ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...

DE TERRE DE VERRE & DE MOTS

Exposition des livres d'artistes de Jeanne Bastide

« De printemps en automne, de saison en saison, matières et mots se sont épousés. Ces livres qui ont vu le jour sont le fruit de la rencontre et du désir d'accompagner le travail de l'autre. Travail d'écriture - travail plastique - travail de la matière. Nous avons marié les matières, papier végétal, verre, papier recyclé, papier calque avec le grès, la porcelaine, le verre... »

Jeanne Bastide est née à Montpellier. Psychologue de formation, elle a été un temps enseignante avant de se consacrer à l'écriture - la sienne - celle des autres. Auteure, elle anime des ateliers d'écriture tous les mois à la médiathèque de Cuges et nous a fait le plaisir de nous faire découvrir ses textes poétiques associés à la terre, au verre, au tissu, à l'art !

Prochain atelier d'écriture : le samedi 17 avril à 10h

JEUX EN FAMILLE

Après-midi **Jeux en famille** animé par M. Vladimir POLI, créateur de jeux. Présentation, explications et jeux !!! Dans une ambiance conviviale, les participants ont pu découvrir et tester ces nouveaux jeux passionnants.

Prochaine séance : le samedi 10 avril à 14h



LA MÉDIATHÈQUE A BESOIN DE VOUS !

L'équipe de la médiathèque a besoin d'aide **pour préparer une surprise poétique...**
Aucune expérience exigée, juste l'envie de participer.

SAMEDI 17 AVRIL À 14H : BALAD(S)ONS

Une **balade scientifique et artistique** autour des questions de l'environnement la faune et la flore de notre village, ses sites architecturaux et son environnement acoustique. Redécouvrir le village sous un autre angle à travers les yeux d'un artiste, d'un entomologiste et d'une chercheuse en acoustique. Ainsi, pour chaque heure de départ, 3 balades différentes seront proposées.

- **Aller écouter** - aller à la perte d'embut par Hendrik Sturm
- **Initiation** à l'acoustique architecturale par Solvi Ystad
- **Écoute environnementale** par Gabriel Nève

Vous pouvez vous inscrire au créneau souhaité à 14h, 15h, 16h pour 1 ou 2 ou 3 balades. N'hésitez pas, inscrivez-vous au **04 42 73 39 55**

Animation offerte par la Métropole dans le cadre de la manifestation **Lecture par Nature 2020**.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLI :

- Samedi 10 avril à 11h • **Atelier philo** avec Caroline Frétière pour les enfants de 7 à 11 ans.
- Mercredi 14 avril à 16h30 • **Le temps d'une histoire** avec Céline de la médiathèque pour les enfants de 5 à 77 ans.
- Samedi 24 avril à 11h • **Samedi des bébés** avec Marie-Line de l'association Muzzynote ; contes et comptines pour les tout-petits.

ATTENTION : Places limitées sur inscription au 04 42 73 39 55

ENVIRONNEMENT



QUELQUES RAPPELS

Afin d'améliorer la gestion des déchets et réduire les incivilités, le service municipal propreté du village vous fait part de quelques rappels :



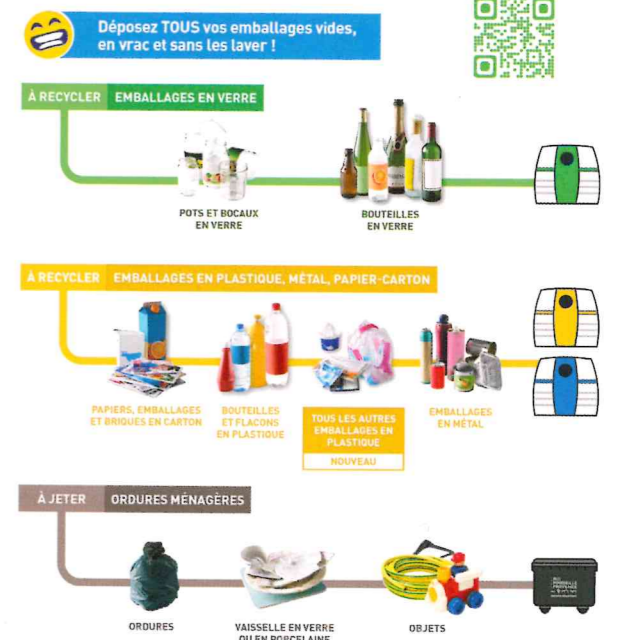
• **Masques** : trop de masques sont encore jetés par terre. Au-delà de la pollution engendrée, cela soulève également un **problème d'hygiène** plus que jamais d'actualité. Merci de jeter vos masques dans des poubelles.

• Tous les samedis matin, l'équipe propreté du village met des **containers supplémentaires** à côté des containers enterrés place Léonard Blanc. Ces containers sont ajoutés pour **faciliter l'évacuation des déchets**, plus importants ce jour-là qui est un jour de marché. Très souvent, les employés municipaux retrouvent, le lundi matin, ces containers supplémentaires pleins et des sacs poubelles posés à côté alors que les containers enterrés sont vides ! Nous vous demandons donc de **déposer vos sacs poubelles dans les containers enterrés** et dans le cas où ils seraient eux-aussi pleins, de trouver d'autres containers pour les déposer. Merci de votre compréhension.

• Le **ramassage des encombrants** et celui des **ordures ménagères** sont effectués par le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile et non par les services techniques de la commune. (Infos ci-dessous)

TRIER EN PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Retrouvez les consignes et les points de collecte près de chez vous sur l'application mobile «Guide du tri» CITEO



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage. Un doute, une question sur le tri ? **Allô Déchet 04.42.18.19.79**

#SUIVEZMOI SUR CONSIGNESDETTRI.FR

CONTACTS & INFOS PRATIQUES

Allô Déchet : 04 42 18 19 79
ambassadeursdutri.pae@ampmetropole.fr
Le guide du tri : www.consignesdetri.fr

La Ressourcerie :
28 rue du Dirigeable, ZI les Paluds - Aubagne
www.ressourcerie_ledirigeable.fr

Déchèteries du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
(réservées aux habitants du territoire)
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h (18h l'été) et le dimanche de 8h30 à 12h30
CUGES-LES-PINS :
Chemin Sainte-Catherine

Pour suivre toute l'actualité et recevoir les informations de votre Territoire, envoyez-nous vos coordonnées à contact.pae@ampmetropole.fr

TRIBUNE LIBRE

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

L'espoir fait vivre...

Cuges comme l'ensemble du territoire national mérite une vraie politique environnementale.

Délégué au développement durable et à l'environnement, M. le Maire nous laisse penser que des projets et des actions pour notre commune, attendus depuis 2014 vont voir le jour. On espère :

- des projets pour préserver la ZAP initiée en 2013
- des concertations avec nos agriculteurs, pour développer une agriculture de proximité et recenser les besoins nécessaires. RIEN sur cette première année.
- des dossiers à soumettre au PNR pour valoriser notre environnement et développer l'attractivité touristique.
- des pistes cyclables et des parkings vélo pour privilégier les déplacements doux.

une volonté écologique marquée par de l'anticipation (éviter d'installer des panneaux photovoltaïques après des travaux onéreux comme cela va être le cas à la nouvelle école) Nous attendons avec impatience les commissions « environnement et écologie » et « agriculture et ZAP » jamais réunies depuis le début du mandat.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous » : Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN (<https://cuges-c-vous.fr> et facebook page Cuges c'est vous)

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La mairie n'est jamais restée les bras croisés lorsqu'il s'est agi de défendre les services publics à l'instar de la prise en charge du distributeur au départ de la caisse d'épargne ou des services postaux par la Maison du Bel Âge.

Elle ne l'est pas restée davantage en effectuant les démarches pour obtenir la mise à disposition des Cugeois d'une navette de 50 places chaque vendredi matin à destination de Gémenos.

Nous avons pensé que cela permettrait à qui le souhaiterait, de se rendre gratuitement au cabinet médical à la caisse d'épargne ou bénéficier de l'aide alimentaire dispensée par les « Restos du cœur » de Gémenos. Cette navette est bien la définition même d'un service public, celui justement dont certains dénoncent la disparition.

Pourtant à la consultation des « statistiques de fréquentation », on s'aperçoit que la navette est peu utilisée par les Cugeois et que, si cette situation perdure, elle sera tout simplement supprimée. Sa disparition entraînera certainement les railleries habituelles de ceux qui se plaignent de la disparition du service public, peut être les mêmes qui dénoncent la fermeture des petits commerces mais qui préféreront commander sur Amazon.

Groupe Cuges Avenir

À VOUS LA PAROLE

Je m'appelle Alexis j'ai 20 ans, je suis en 3e année de médecine. Je propose de garder votre/vos enfants à votre domicile. C'est avec sérieux que je garde vos enfants. J'organiserais des jeux afin de les divertir en votre absence.

Je peux aussi leur faire de l'aide aux devoirs. Je réside à Cuges-les-pins et je suis véhiculé. N'hésitez pas à m'appeler au 06 73 64 57 17

Pour une main tendue, pour vos paroles réconfortantes, pour tous ces gestes qui nous ont soutenus dans la douleur qui est la nôtre depuis le départ de Mme Lo Casto Silvana, les familles Perez Laurent Lo Casto Souciers, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vous remercier de tout cœur et vous témoignent leur profonde reconnaissance.

PETITS BONHEURS

NAISSANCES

- Giulia CHABAUD, née le 18 février
- Romy LAURE, née le 20 février
- Emile DURBEC, né le 21 février
- Emma FONTEIX, née le 25 février
- Léonie ROATTA, née le 25 février
- Adélaïde TAKVORIAN, née le 27 février



ASSOCIATION

Vous nous manquez toujours ... Mais nous nous verrons bientôt ! Le samedi 17 avril, nous participerons au marché hebdomadaire. Ce sera l'occasion de rencontrer nos anciens adhérents ainsi que les futurs, de présenter quelques-unes de nos publications et de reprendre notre « projet généalogie ».

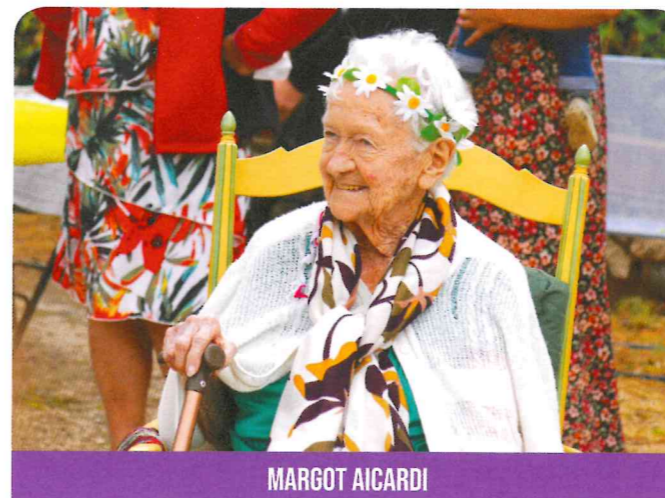
L'occasion également d'écouter vos suggestions. Nous sommes très impatients de vous revoir !



PORTRAIT



MARGOT AICARDI



MARGOT AICARDI

Marguerite Aicardi plus connue à Cuges par son surnom « Margot » est née le 28 août 1920 et a fêté en 2020 ses 100 ans !

Margot est née à Marseille, au vallon des Auffes, d'un père pêcheur et d'une mère poissonnière. Sa sœur, plus âgée, décède à l'âge de 10 ans de la fièvre de Malte.

Ses parents travaillant, Margot était très souvent gardée par son oncle et sa tante. Elle développe de l'asthme dès son plus jeune âge et son médecin recommande de ne pas rester à Marseille où l'air marin n'est pas bon pour sa santé « alors à 5 ans, mon oncle et ma tante ont acheté une maison à Cuges. " Les Pins " c'était bon pour mon asthme. » C'est comme cela qu'elle découvre Cuges et y passe tous ses week-ends et vacances en famille.

Elle vit à Marseille où elle devient institutrice puis directrice. « Je faisais la classe sous la Bonne-Mère, je disais aux enfants que s'ils travaillaient bien, on ferait du foot après, alors ils travaillaient drôlement bien ! ».

Margot se marie en 1942 avec Germain Aicardi, ajusteur aux constructions navales. « On s'est mariés pendant la guerre. Mon père, qui pêchait des langoustes, en avait mené ce jour-là pour faire le repas du mariage ; et une langouste s'est mise à crier, ça a fait fuir un allemand, il est parti à toute allure ! », nous raconte-t-elle amusée.

Margot et Germain ont eu trois enfants : Michèle, Gilles et Dominique qui passeront eux-aussi toutes leurs vacances à Cuges. Elle a aujourd'hui sept petits-enfants et « une douzaine d'arrière-petits-enfants » comme elle dit - et c'est exact - douze arrière-petits-enfants !

En 1976, Margot et Germain prennent leur retraite et viennent naturellement s'installer à Cuges. Elle perd son mari en 1982. À la même période, son fils, Gilles, qui deviendra maire de Cuges en 1995, entre dans la vie politique de la commune et Margot s'investit alors dans la vie du village. Elle fait du yoga avec Michèle Bertrand, de la randonnée avec Noël Van Thienen, participe activement au club de l'âge d'or avec Francine Olivier, au syndicat d'initiative avec Jeanine Rousseau, à Cugistoria, à la bibliothèque, à la saint Eloi...

En parallèle, elle accompagne les gens sur les traces de Marcel Pagnol, à Aubagne, en faisant les visites guidées des lieux de tournage.

Margot a fêté ses 100 ans en août dernier, dans la parenthèse estivale du Covid, entourée de toute sa famille, ses amis, et M. Mauric, son ami centenaire lui aussi.

Chaque jour, elle fait des mots-fléchés le matin, joue au scrabble l'après-midi et reçoit beaucoup de visites. Nous avons interrompu son scrabble pour l'écouter nous parler de sa vie, discrète, réservée mais impliquée.

Quant à son secret de longévité... nous avons essayé de le connaître : « Manger du poisson et un verre de vin d'Edouard à chaque repas ?! », nous dit-elle.



Margot et Germain



Atelier Top-chef avec la société Garig

Le secteur jeunes s'initie au karting du Starter Park



Activités manuelles avec les lutins et benjamins

Initiation au tennis avec les plus grands



Retour 
sur les vacances
d'hiver



Mise en place du terrain et plantations pour ce potager solidaire créé par les jeunes du secteur jeunes

